



## ◀ INCLUSION

EN CAMP DE JOUR MUNICIPAL

### PROGRAMME D'INTÉGRATION AU CAMP DE JOUR POUR LES ENFANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS\*

ANIMATION ESTIVALE 2025 (CAMP DE JOUR)

PRÉ-REQUIS : 5 ANS AU 26 JUIN 2025, MATERNELLE 4 OU 5 ANS COMPLÉTÉE

#### Mon enfant

- A reçu un diagnostic ou est en processus d'évaluation
- Bénéficie d'un plan d'intervention
- A besoin quotidiennement du soutien d'un adulte, **afin de :**
  - gérer ses émotions (anxiété, impulsivité, etc.)
  - communiquer ses besoins.
  - entrer en relation adéquatement avec ses pairs
  - participer activement à un jeu de groupe
  - comprendre et respecter une consigne
  - utiliser une aide technique (pictogramme, fauteuil roulant, matériel adapté, etc.)
  - répondre à ses besoins d'hygiène, d'alimentation ou de santé.

Si vous avez répondu « oui » à un ou plusieurs énoncés,  
**le programme d'intégration s'adresse  
peut-être à votre enfant!**

\* Exemples de quelques besoins particuliers : trouble du spectre de l'autisme, TDA, TDAH, handicaps physique ou intellectuel, allergies, etc.

Le formulaire obligatoire à compléter est disponible sur le site web de la ville :

[www.valdessources.ca](http://www.valdessources.ca), dans inclusion, ou

à notre bureau des loisirs, 349 boul. St-Luc Val des Sources

La date limite pour faire une demande est le 5 mars 2025

Pour informations : Martine Côté

Directrice Loisirs, Culture et Vie Communautaire

819-200-8801